

SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL

17 Mai 2021

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mr ROBIN Nathan, Mme BOUDIER Valérie, Mme ALLIET Hélène, Mr DENOS Patrick, Mr NOËL Laurent, Mme GERVAISE Françoise, Mr LECOEUR Jérémy et Mr LELIÈVRE Benoît.

Absents excusés : Mme Zéline DUPONT et Mr Sébastien LANGEARD

Secrétaire de séance : Mme Françoise GERVAISE

Mr Aurélien POTET a pouvoir pour Mr Sébastien LANGEARD

Le compte-rendu de la séance du 07 Avril 2021 est adopté à l'unanimité.

Le conseil municipal accueille Mr Jean-René BINET, Vice-président de Coutances Mer et Bocage (CMB) en charge de l'urbanisme et plus particulièrement de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et Mr Olivier CHABERT, Directeur du service Urbanisme de CMB et Directeur du SCOT, également en charge du PLUI, qui sont venus faire une présentation sommaire du futur PLUI qui réglementera le droit des sols sur les 49 communes qui constituent le territoire de l'intercommunalité. L'entrée en vigueur de ce PLUI est prévue pour fin 2023 – début 2024.

RECENSEMENT DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER :

Le conseil municipal dresse la liste des éléments de patrimoine bâti et paysager retenus qui pourront être matérialisés dans le plan de zonage du PLUI et faire l'objet de règles de préservation et/ou de mise en valeur spécifiques.

AVIS SUR TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ DE LA RÉGION VERS LA CMB :

Après une brève présentation du sujet faite successivement par Monsieur le Maire et Joël LE FAOU qui a assisté à des réunions sur ce sujet, le conseil municipal, à l'unanimité, est défavorable au transfert de la compétence mobilité de la région vers la CMB.

PACTE DE GOUVERNANCE : CHOIX DES DÉLÉGATIONS :

Le conseil communautaire a souhaité qu'un pacte de gouvernance soit élaboré entre les communes et l'intercommunalité. Ce dernier a pour objectif de définir des modalités de travail entre les communes et l'intercommunalité. Après exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal est invité à émettre un avis sur cette proposition de pacte. Il retient à la majorité, par 12 voix pour et 1 abstention (pacte dans son ensemble), les éléments suivants pour une reprise partielle des compétences et n'émet aucun avis sur l'ensemble des autres clauses prévues par le pacte.

-Titre 1^{er} Conventions de gestion

-Article 2-voirie : Reprendre les tronçons de voies bitumées qui sont en doublon sur le parcours des chemins de randonnée.

-Article 3-bâtiments communautaires : Tâches d'entretien courant : balayage des cours, déneigement et salage des cours et accès, entretien des espaces verts.

-Titre 3- Ingénierie au profit des communes

-Article 7-Ingénierie : Ingénierie de projet : Accompagnement pour suivi de projets avec règlement à la prestation.

BUREAU DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021 :

Le conseil municipal forme les bureaux des prochaines élections qui auront lieu à la salle communale.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES :

1^{er} tour : 20 juin 2021 :

Président : Claude HENNEQUIN

Suppléant : Joël LE FAOU

Assesseurs titulaires : Françoise GERVAISE, Hélène ALLIET et Patrick DENOS

Assesseurs suppléants : Aurélien POTET, Nathan ROBIN, Valérie BOUDIER

ÉLECTIONS RÉGIONALES :

1^{er} tour : 20 juin 2021 :

Président : Claude HENNEQUIN

Suppléant : Joël LE FAOU

Assesseurs titulaires : Benoît LELIÈVRE, Sébastien LANGEARD, Jean-François BILLARD

Assesseurs suppléants : Zéline DUPONT, Jérémy LECOEUR, Véronique SAVARY

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES :

2^{ème} tour : 27 juin 2021 :

Présidente : Véronique SAVARY

Suppléant : Claude HENNEQUIN

Assesseurs titulaires : Joël LE FAOU, Laurent NOËL, Nathan ROBIN

Assesseurs suppléants : Françoise GERVAISE, Hélène ALLIET, Benoît LELIÈVRE

ÉLECTIONS RÉGIONALES :

2^{ème} tour : 27 juin 2021 :

Présidente : Véronique SAVARY

Suppléant : Claude HENNEQUIN

Assesseurs titulaires : Valérie BOUDIER, Jérémy LECOEUR, Zéline DUPONT

Assesseurs suppléants : Patrick DENOS, Sébastien LANGEARD, Jean-François BILLARD

QUESTIONS DIVERSES :

- Aurélien POTET demande si l'association SAINT-DENIS-LE-VÊTU PATRIMOINE peut stocker du matériel dans le petit local situé derrière la mairie. La demande est acceptée.

INFORMATIONS MUNICIPALES :

- Aurélien POTET informe le conseil municipal que dans le cadre du projet de restauration des vitraux de l'église, la commune a obtenu 20 % de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) octroyée par la préfecture ainsi que 40 % d'aide pour la sauvegarde des églises allouée par le Département, soit 60 % de financement du montant total HT des travaux.

- Aurélien POTET informe que Mme Sandra LABOIS, habitante de la commune, a fait part de son souhait de rejoindre la commission Fleurissement.

La commission de contrôle de la liste électorale est fixée au samedi 29 mai 2021 à 11h00.

La prochaine réunion de conseil est fixée au mardi 22 juin 2021 à 20h30.